

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0621602400028

Boulogne Sur Mer - Pas-de-Calais

Type

Permis de construire

État

Autorisé

Autorisation

16/06/2025

Surface créée

2.227 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

25

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).



Export généré le 29/07/2026 à 13:44 depuis [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0621602400028
Type	Permis de construire
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Habitation
Demandeur	KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION
SIREN / SIRET	329542807 / 32954280700089

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2024
Autorisation	16/06/2025
Décision	16/06/2025
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2025-06
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2025-06

Localisation

Adresse	RUE DU SANDETTIE BOULOGNE SUR MER 62200
Commune	Boulogne Sur Mer (62160)
Département	Pas-de-Calais (62)
Région	Hauts-de-France (32)
Code postal	62200
Parcelles cadastrales	AP 24, AP 668, AT 222

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	2.227 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	-	-	-	0 m ²	-
Agricole	-	-	-	0 m ²	-
Autres	-	-	-	0 m ²	-
Service public	-	-	-	0 m ²	-

Logements

Total créés	25	Individuels créés	6
Collectifs créés	19	Démolis	0
1 pièce créé	0	2 pièces créés	0
3 pièces créés	0	4 pièces créés	0
5 pièces créés	0	6 pièces et plus créés	0
Logements sociaux	0	Logements PTZ	0

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Habitation
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	Collectif hors résidence
Type de transformation	-
Piscine	Non
Garage	Non
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	65a9e264-7a20-46a9-9d98-66becb817bc3
Première importation	19/05/2026 10:22
Dernière observation	02/07/2026 06:30

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION (KIEKEN IMMOBILIER CONSTRUCTION) (KIC)	329542807	Société du permis
BAKER TILLY STREGO (BAKERTILLY) (BAKER TILLY)	063200885	Commissaire aux comptes titulaire
992327254	992327254	Société liée
ALTONEO AUDIT (ALTONEO)	499885333	Commissaire aux comptes titulaire
FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL (FIDACO)	303526966	Commissaire aux comptes titulaire
AUDREY KIEKEN	-	Membre du conseil de surveillance
DANIEL LEMAY	-	Membre du conseil de surveillance
XAVIER LAURENT	-	Membre du conseil de surveillance
XAVIER KIEKEN	-	Président de SAS
ELSA KIEKEN	-	Président du conseil de surveillance

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.